

DIRECTEUR ADJOINT DE L'ACTION CULTURELLE (H/F)

GRADE : Filière administrative ou culturelle - Cadre d'emploi des Attachés territoriaux ou Attachés de conservation du patrimoine - Catégorie A

A 25 minutes de Paris, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est composée de 26 communes, recense 110 000 habitants et constitue le territoire le plus peuplé de Seine-et-Marne. Sa ville-centre, Meaux, compte près de 56 000 habitants. La Communauté d'Agglomération a pour finalité d'améliorer le niveau et la qualité de vie des habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire. Doté d'espaces naturels remarquables, le territoire du Pays de Meaux propose un cadre de vie adapté à tous.

MISSION PRINCIPALE :

Rattaché au Département Culture, Tourisme, Événements, Jeunesse et Sport, sous l'autorité de la directrice de l'action culturelle, le directeur adjoint assure la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Il pilote également la recherche de financements multisectoriels au service des projets culturels et de maillage du réseau associatif sur le territoire. Il contribue activement à la structuration de la politique culturelle de la Ville et de l'Agglomération, ainsi qu'au suivi de l'ensemble de l'activité, dans une perspective de développement et de diversification des publics.

MISSIONS

STRUCTURATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Vous coordonnez la rédaction des rapports d'activité des établissements culturels, tout en intégrant une démarche d'évaluation des projets et des actions menés. Par ailleurs, vous concevez, mettez en œuvre et assurez le suivi de tableaux de bord permettant d'analyser l'ensemble de l'activité à l'aide d'indicateurs de performance pertinents. De plus, vous encouragez le travail en transversalité en développant des outils de pilotage adaptés. Enfin, vous mettez en place un reporting régulier et élaborez des outils de communication interne.

PILOTAGE DE LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Vous assurez une veille active sur l'ensemble des dispositifs institutionnels susceptibles d'intéresser l'activité et coordonnez la réponse aux appels à projets multisectoriels relevant du champ culturel.

STRUCTURER LA DEMARCHE EAC A L'ECHELLE DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMERATION

Vous réalisez un état des lieux de l'EAC sur l'ensemble du territoire afin d'identifier les leviers de développement et de tendre vers l'objectif de 100 % EAC. Vous élaborez des modalités d'action concrètes et coordonnez leur mise en œuvre. Dans ce cadre, vous lancez et animez le comité de pilotage dédié, en veillant à définir et suivre les axes stratégiques de la politique EAC.

Par ailleurs, vous assurez le suivi du déploiement du Pass Culture, aussi bien dans sa part individuelle que collective. Enfin, en lien étroit avec la Direction de la Jeunesse, vous engagez une réflexion autour de la création d'un passeport culture à destination des jeunes du territoire, dans une logique d'accès renforcé à l'offre culturelle.

ASSURER LE PILOTAGE DES DOSSIERS LES PLUS STRATEGIQUES

Vous êtes en charge du pilotage du projet d'aménagement de la MJC du Pays de Meaux au Château Frot. Vous suivez également les conventions d'objectifs et de moyens relatives au secteur associatif de la Ville et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM). En outre, vous êtes force de proposition pour articuler la politique culturelle avec les enjeux de développement durable et d'inclusion.

COMPETENCES

Profil recherché : Disposer d'une solide expérience ou connaissance des enjeux et des évolutions des politiques publiques culturelles. Travailler en mode projet et faire preuve d'une grande capacité de synthèse et de rigueur. Forte réactivité face aux urgences et sens de l'anticipation. Grande aisance rédactionnelle. Maîtrise de l'outil informatique. Sens du travail en équipe, que ce soit au sein de la Direction ou avec les services du Département, situés dans le même bâtiment. Force de proposition. Sens du contact auprès des interlocuteurs culturels (administration, artistes...) et des usagers.

Temps de travail et congés : 38 heures – temps complet – (25 CA + 18 RTT)

Lieu de travail : Direction de l'action culturelle – 6 rue des Vieux Moulins

Modalités d'exercice : Disponibilité requise en soirée et le weekend, déplacements sur le territoire et en Seine-et-Marne. **Permis B indispensable**

Les + : Participation mutuelle et prévoyance (contrat labellisé), Forfait Mobilité Durable, CET, restaurant administratif, adhésion CNAS (www.cnas.fr),

COS : service de billetterie à tarif réduit (cinéma, spectacle, sorties culturelles ...), bons de rentrée scolaire.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV + dernier arrêté) – **Avant le 18 juin 2025**

A Monsieur le Président – Direction des Ressources Humaines

Hôtel de Ville, BP 227, 77107 MEAUX CEDEX - recrutement@meaux.fr

